Fédération Syndicale Unitaire
de l'Orne

CDEN
DÉCLARATION PRÉALABLE

Jeudi 3 novembre 2016

Mesdames, Messieurs,

La rentrée a été marquée par les terribles événements de l'été. Les mesures sécuritaires demandées aux établissements scolaires ont occupé tout l'espace médiatique au point d'occulter le sujet naturel de cette rentrée à savoir le bilan de ce quinquennat concernant l'Education nationale. L'indigence des débats qui ont succédé à ces attentats inquiète au sein de la la FSU qui tient, en entrée de ce CDEN, à souligner son indignation quant à la prolifération de tous les discours de repli, de stigmatisation et de haine dans la société.

La question sécuritaire s'est donc imposée à la rentrée. Si la sécurité des élèves relève d'un souci légitime pour leurs familles, il s'agit là d'une préoccupation permanente pour les personnels qui ont à cœur de l'assurer dans leur quotidien professionnel. Malheureusement, force est de constater que cette thématique sécuritaire devient un prétexte pour dégrader encore les conditions de travail des personnels, pour leur confier des rôles et des tâches qui ne sont pas les leurs ou pour leur octroyer des missions qui ne relèvent pas de leur responsabilité. La précipitation dans laquelle les consignes sécuritaires demandées ont été mises en place a dégradé certaines situations par des discours ou des mesures visiblement pas suffisamment pensées et qui ont créer ou amplifié un climat anxiogène au lieu d'amener de l'apaisement.

Au-delà de la nécessaire défense des valeurs et des principes d'égalité, de liberté, de laïcité, de solidarité qui forgent l'école, au-delà de positions parfois salutaires qui ont pu être prises par la ministre dans le débat public, il importe plus que jamais d'écouter les personnels, de reconnaître en actes leur professionnalité et leurs qualifications, de leur donner les moyens de remplir leurs missions.

Etant le dernier de ce quinquennat, ce CDEN dit « de rentrée », ce qui est étrange lorsqu'il se tient en novembre, doit permettre de faire un bilan de ce quinquennat.

Cela passe bien entendu par la poursuite des créations de postes dans tous les métiers de l'Éducation. Mais il faut aussi accepter de mener les nécessaires confrontations critiques à propos de ce qui n'a pas été fait ou de ce qui a été mal fait : la réforme des rythmes scolaires ou celle du collège n'en sont que deux exemples, ô combien éloquents.

Or, le message de rentrée de la ministre, en forme de bilan un tantinet panégyrique, est passé à côté des enjeux de cette rentrée.

Si, pour notre Ministère, ce quinquennat a stoppé l'hémorragie volontairement effectuée par le précédent en terme de budget, de formation, de postes, de conditions de salaire et de travail, ……etc. , force est de constater que le résultat est bien loin des ambitions affichées.

En terme d'encadrement, de salaires, de temps de travail, y compris le travail invisible, de formation, d'investissement au regard du PBI, nous restons au bout de ce quinquennat parmi les plus mal-lotis en Europe.

A l'ordre du jour du dernier CT ministériel, figurait un projet de décret qui entame la revalorisation des carrières et des rémunérations des enseignants prévue par le protocole PPCR. La FSU a été très active dans les négociations pour que celui-ci soit le plus favorable possible aux agents. Et, bien que certaines mesures prévues restent de portée limitée et que son calendrier est trop étalé dans le temps, elle a décidé de le signer car dans l'ensemble celui-ci prévoit des avancées pour tous les agents. De la même manière, les grilles indiciaires annoncées pour les enseignants ne sont pas de nature à éteindre nos revendications en matière de revalorisation du métier, tant les attentes sont fortes après plus de 20 années de déclassement progressif quant à la reconnaissance du métier et des qualifications de nos

collègues. Les enseignants français sont parmi les moins bien payés d'Europe. Mais la FSU enregistre que ces projets de grilles, une fois en vigueur, représenteront une avancée, un gain pour chaque collègue même si des questions restent en suspens (effectivité d'un déroulement de carrière sur deux grades dans le 1er degré, dispositions transitoires, reclassement…). Fidèle à son syndicalisme exigeant et déterminé, la FSU poursuivra son implication et construira autant que nécessaire les mobilisations pour gagner de nouvelles améliorations des carrières des personnels, de tous les personnels.

La FSU tient à souligner que cette avancée ne saurait être une contrepartie au développement ou à l'aggravation de pratiques managériales, d'injonctions diverses et variées, d'empilement de tâches que nous condamnons tant elles dégradent les conditions de travail, sont porteuses de divisions et d'inégalités dans les carrières, etc… En ce sens, elle est déterminée à ce que l'évaluation soit déconnectée du déroulement ordinaire de la carrière.

Mais le bilan peut aussi être fait pour le département où le désinvestissement budgétaire s'est aussi opéré !

En effet, le transport scolaire est devenu payant, les subventions pour les classes découvertes ont été supprimées et aujourd'hui à cette rentrée nos maîtres et maîtresses référents ont vu leur téléphone portable coupé par le conseil départemental et ne sont donc plus joignables. Rappelons que les maîtres et maîtresses référentes sont les interlocuteurs et interlocutrices privilégiées des familles d'enfants en situation de handicap, familles souvent en difficulté dans leur relation avec le monde de l'Éducation nationale. Sûr que cette mesure engendre des économies substantielles au département ! Tout au moins, elle démontre que pour lui, l'Éducation nationale n'est vu que comme un coût et que toute coupe budgétaire est bonne à prendre !

Enfin constatons que le dialogue social brandit à tour de bras par le Ministère et ses représentants dans les départements n'est resté en grande partie que de façade.

Même si monsieur le Directeur Académique a su louer ce dialogue social lors de sa conférence de presse à l'issue du CTSD de rentrée car les syndicats, dont la FSU, avaient approuvé l'utilisation faite de la réserve de rentrée, il s'agissait uniquement de cela, et non de la carte scolaire en entier. Nous ne sommes pas dupes quant à la part du dialogue social en cela. Les nécessités correspondaient fort bien avec les moyens et dans le cas contraire, le dialogue social n'aurait pas engendré le même satisfecit.

Plusieurs faits nous laissent songeurs quant à la réelle volonté que les représentants du personnels puissent remplir leur rôle. Ces volontés d'entraver leur travail mettent à mal le dialogue social brandit.

Par exemple :

- le fait que madame la secrétaire départementale du SNUipp-FSU doive vous appeler à de multiples reprises pour obtenir des documents que vous devriez lui fournir dès la première demande ;

- le fait que vos services refusent de nous donner les postes proposés aux listes complémentaires un vendredi à 11h en nous disant qu'ils ne seront prêts que le lundi suivant alors que 2 ou 3 heures après la demande, vous les avez envoyé aux listes complémentaires sans nous les transmettre ;

- Le fait que vos services fasse pression sur madame la secrétaire départementale du SNUipp-FSU pour se plaindre de rencontres avec les collègues dans les établissements que nous sommes en droit d'effectuer de par nos fonctions de représentant du personnel ;

- Le fait que nous vous ayons demandé dès début octobre d'avoir les documents préparatoires à ce CDEN au plus tard le lundi 17 octobre au matin, soit 2 jours avant les vacances scolaires, afin de pouvoir effectuer notre travail de représentants du personnel en consultant les collègues concernés par l'ordre du jour. Bien entendu, nous les avons reçu le 17 octobre mais en début de soirée. Or nous avions posé une journée d'autorisations d'absences pour effectuer ce travail de représentant ce lundi 17 octobre, temps qui de fait à été gaspillé par vos services puisque nous avons été remplacé finalement pour rien. Bien entendu, vous évoquerez le délai de réalisation de ces documents mais nous ne sommes plus dupe.

Tout cela nous permet d'affirmer, qu'il n'y a pas plus de volonté d'avoir un réel dialogue social dans notre département qu'au Ministère, voir beaucoup moins et que nous rappelons que pour qu'il y ait dialogue, il faut être deux. Ainsi, vous ne mettez en place, Monsieur, qu'un monologue social!